



Société de commissaires aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Saint-Denis
Société anonyme au capital de 40 000 €
4 rue Monseigneur Mondon 97400 Saint-Denis

AURAR

ASSOCIATION POUR L'UTILISATION DU REIN ARTIFICIEL A LA REUNION

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2023

AURAR

Association loi 1901

Siège social : 73, rue des Navigateurs - 97434 SAINT-GILLES-LES-BAINS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

Mesdames, Messieurs,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil de Surveillance, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association pour l'Utilisation du Rein Artificiel à la Réunion relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

 .../...

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les modalités d'évaluation de la valeur d'inventaire des immobilisations financières et des produits d'exploitation de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Directoire et dans les autres documents adressés aux membres du Conseil de Surveillance sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Directoire.

 .../...

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Saint-Denis, le 24 avril 2024

Le Commissaire aux Comptes :



EXA
SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

Guillaume ESPITALIER-NOËL

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
<i>Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires</i>	859 948	807 798	52 150	26 845
Immobilisations corporelles				
<i>Terrains</i>	245 411		245 411	245 411
<i>Constructions</i>	9 194 479	5 872 981	3 321 497	3 438 378
<i>Installations techniques, matériels et outillages industriels</i>	12 810 586	8 664 391	4 146 195	3 486 699
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	6 398 838	3 175 863	3 222 976	1 437 524
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>	92 624		92 624	719 187
Immobilisations financières				
<i>Participations</i>	2 312 480	743 427	1 569 053	1 595 633
<i>Créances rattachées aux participations</i>	3 264 659		3 264 659	3 712 000
<i>Titres immobilisés de l'activité de portefeuille</i>	532 006		532 006	532 006
<i>Autres titres immobilisés</i>	6 584 806		6 584 806	1 233
<i>Prêts</i>	521 482		521 482	521 482
<i>Autres immobilisations financières</i>	380 015		380 015	378 063
Total I	43 197 334	19 264 460	23 932 874	16 094 461
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
<i>Matières premières et autres approvisionnements</i>	2 840 853		2 840 853	2 795 731
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>	5 914		5 914	5 914
Créances				
<i>Créances usagers et comptes rattachés</i>	3 324 702	107 737	3 216 965	2 764 069
<i>Autres créances</i>	1 431 055	326 220	1 104 835	973 999
Autres postes de l'actif circulant				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	4 000 000		4 000 000	
<i>Disponibilités</i>	5 406 335		5 406 335	16 153 232
<i>Charges constatés d'avance</i>	145 668		145 668	131 568
Total II	17 154 527	433 957	16 720 570	22 824 513
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	60 351 861	19 698 417	40 653 443	38 918 975
Legs nets à réaliser :				
acceptés par les organes statutairements compétents				
autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre :				

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Bilan passif

	au 31/12/2023	au 31/12/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
<i>Autres fonds propres</i>	21 998 967	21 998 967
Fonds propres avec droit de reprise		
Réserves		
<i>Réserves pour projets de l'entité</i>	395 175	395 175
<i>Réserves des activités sociales et médico-sociales</i>	225 236	225 236
Report à nouveau	4 350 971	4 217 125
Excédent ou Déficit hors activités sociales et médico-sociales	533 806	133 846
Situation nette (sous-total)	27 504 155	26 970 349
Subventions d'investissement	72 821	103 114
Total I	27 576 977	27 073 463
FONDS REPORTES ET DEDIES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	232 036	29 172
Provisions pour charges	2 365 837	2 359 758
Total III	2 597 873	2 388 930
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	274 727	570 110
Emprunts et dettes financières diverses	429 770	550
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 219 234	2 718 232
Dettes fiscales et sociales	5 541 946	5 876 741
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	639 281	193 390
Autres dettes	107 809	97 560
Produits constatés d'avance	265 827	
Total IV	10 478 594	9 456 581
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	40 653 443	38 918 975
(1) Dont à plus d'un an (a)		
Dont à moins d'un an (a)	10 478 594	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	150	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	150	145
Ventes de biens et de services		
<i>Ventes de prestations de services</i>	45 449 466	44 770 912
Produits de tiers financeurs		
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>	2 055 272	1 702 248
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges	705 582	372 049
Autres produits	151 311	175 882
Total I	48 361 781	46 960 637
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	24 133 795	23 783 243
Aides financières	14 838	37 508
Impôts, taxes et versements assimilés	1 356 004	1 445 106
Salaires et traitements	14 041 830	13 432 809
Charges sociales	5 553 519	6 053 103
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	2 150 848	1 846 412
Dotations aux provisions	564 335	188 146
Autres charges	186 297	167 608
Total II	48 001 466	46 953 933
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	360 315	6 704
PRODUITS FINANCIERS		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	83 573	
Autres intérêts et produits assimilés	265 688	83 368
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		66 939
Total III	349 261	150 307
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	26 580	
Intérêts et charges assimilées	11 543	11 127
Total IV	38 123	11 127
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	311 138	139 180

Comptes annuels approuvés au rapport
du commissaire aux comptes

Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	671 453	145 884
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	1 018	1 166
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	30 293	30 293
Total V	31 311	31 458
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	18 299	32 148
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		160
Total VI	18 299	32 309
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	13 012	-851
Impôts sur les bénéfices (VIII)	150 659	11 187
Total des produits (I+III+V)	48 742 353	47 142 402
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	48 208 547	47 008 556
EXCEDENT OU DEFICIT	533 806	133 846

Comptes annuels annexés au rapport
de commissaire aux comptes

Annexe

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : AURAR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 40 653 443 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 533 806 EURO. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre

L'Aurar est un établissement de santé privé, présent sur toute l'île de la Réunion, dont le coeur de métier est le traitement de l'insuffisance rénale chronique terminale par la dialyse.

Depuis sa création en 1980, la structure s'est investie dans une prise en charge globale de la maladie. Au-delà du soin médical et de la dialyse l'Aurar s'engage également dans la préparation à la greffe et la prévention des maladies rénales notamment le diabète et les maladies métaboliques.

Avec ses équipes et au travers de valeurs telles que la solidarité, la cohésion et l'humanisme, l'Aurar s'attache depuis toujours à la qualité de la prise en charge du patient, autour de trois principes fondamentaux :

- L'adaptation au besoin médical du patient
- L'autonomisation du patient
- La prise en charge globale du patient dans son environnement.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Règles et méthodes comptables

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont étalées sur plusieurs exercices.

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Engagement de retraite

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,2 %
- Taux de croissance des salaires : 3 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de taux de mortalité : Table INSEE 2022

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Garantie de financement :

L'association a perçu en 2023 au titre de 2022 un montant de garantie de financement pour 601 K€. Ce montant a été comptabilisé dans les comptes 2023 en subvention d'exploitation.

Un nouveau dispositif vient remplacer la garantie de financement en 2023. Il s'agit de la SMA - Sécurité modulée à l'activité. Les conditions ne sont pas encore déterminées. A ce titre aucun produit n'a été constaté dans les comptes 2023.

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	806 076	53 872		859 948
Immobilisations incorporelles	806 076	53 872		859 948
- Terrains	245 411			245 411
- Constructions sur sol propre	7 572 714			7 572 714
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr	1 391 986	229 779		1 621 765
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	11 047 854	1 763 816	1 085	12 810 586
- Instal.générales, agencements aménagements divers	1 959 519	2 117 810		4 077 329
- Matériel de transport	143 300	60 419		203 719
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 866 015	170 785		2 036 800
- Emballages récupérables et divers	80 990			80 990
- Immobilisations corporelles en cours	719 187	1 937 682	2 564 245	92 624
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	25 026 975	6 280 291	2 565 330	28 741 937
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	6 024 480	2 641 459	3 088 800	5 577 139
- Autres titres immobilisés	533 239	6 583 573		7 116 812
- Prêts et autres immobilisations financières	899 545	1 952		901 497
Immobilisations financières	7 457 265	9 226 984	3 088 800	13 595 449
ACTIF IMMOBILISE	33 290 316	15 561 147	5 654 130	43 197 334

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Provision sur titres de la filiale ADENIUM INVESTMENT :

Une dotation aux provisions de 26 580 euros a été constatée sur les titres détenus par l'AURAR sur sa filiale ADENIUM INVESTMENT. Après provision, la valeur nette des titres s'élève à 256 573 euros.

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS ADENIUM INVESTISSEMENT 97434 SAINT PAUL	300 000	-43 427	100,00	-26 578
SCI LE LONGOSE 97434 ST GILLES LES BAINS	300 000	161 563	100,00	-12 884
SCI ROSE DES SABLES 97434 SAINT GILLES LES BAINS	1 000 000	6 179 588	100,00	918 838
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	2 300 000	1 556 573	3 264 659		
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	779 231	28 567		807 798
Immobilisations incorporelles	779 231	28 567		807 798
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	4 575 283	286 031		4 861 314
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.	951 038	60 629		1 011 668
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	7 561 156	1 104 320	1 085	8 664 391
- Instal.générales, agencements aménagements divers	1 007 307	311 167		1 318 475
- Matériel de transport	87 707	29 289		116 996
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 508 047	193 317		1 701 364
- Emballages récupérables et divers	9 238	29 790		39 028
Immobilisations corporelles	15 699 777	2 014 543	1 085	17 713 235
ACTIF IMMOBILISE	16 479 008	2 043 110	1 085	18 521 033

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 9 067 582 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	3 264 659		3 264 659
Prêts	521 482		521 482
Autres	380 015		380 015
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	3 324 702	3 324 702	
Autres	1 431 055	1 431 055	
Charges constatées d'avance	145 668	145 668	
Total	9 067 582	4 901 425	4 166 156
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Int.courus s/titres immobilisés	83 573
USAGERS-FACTURES A ETABLIR - groupe	204 414
USAGERS-FACTURES A ETABLIR - D	216 195
FOURN.B&SCES-RRR.& AV.OBTENIR	38 653
ORG. SOCIAUX PRODUITS A RECEVOIR	457 405
Intérêts courus à recevoir	34 132
Total	1 034 373

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	716 847	26 580		743 427
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières		433 957		433 957
Total	716 847	460 537		1 177 384
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		107 737		
Financières		26 580		
Exceptionnelles				

Un produit à recevoir a été comptabilisé au titre des indemnités journalières 2022 et 2023 à percevoir pour un total de 385 K€. Cette créance a été dépréciée à hauteur de 326 K€, soit le montant des sommes non réclamées à ce jour.

Fonds propres

Notes sur le bilan

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	21 998 967				21 998 967
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves hors activités sociales	395 175				395 175
Réserves des activités sociales	225 236				225 236
RAN hors activités sociales	4 217 125	133 846			4 350 971
RAN des activités sociales					
Exc.ou Déficit hors activ.sociales	133 846	-133 846	533 806		533 806
Exc.ou Déficit des activités sociales					
Situation nette	26 970 349		533 806		27 504 155
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	103 114			30 293	72 821
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commodat)					
TOTAL	27 073 463		533 806	30 293	27 576 977

Le montant des subventions d'investissement est repris au compte de résultat sur la même durée et au même rythme que l'amortissement de la valeur de l'immobilisation acquise au moyen de la subvention.

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	29 172		6 000	23 172	
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	2 359 758	6 079			2 365 837
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		232 035			232 035
Total	2 388 930	238 114	6 000	23 172	2 597 873
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		564 335	6 000	23 172	
Financières					
Exceptionnelles					

Les provisions pour litiges concernaient un litige social qui s'est dénoué en 2023. Les provisions ont été reprises intégralement.

Une dotation aux provisions de 207 K€ a été constituée à la clôture de l'exercice 2023 pour prendre en compte les jours de congés non acquis lors des trois derniers exercices pendant les périodes d'arrêt maladie non professionnelle.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 10 478 594 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	150	150		
- à plus de 1 an à l'origine	274 577	274 577		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	429 770	429 770		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 219 234	3 219 234		
Dettes fiscales et sociales	5 541 946	5 541 946		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	639 281	639 281		
Autres dettes (**)	107 809	107 809		
Produits constatés d'avance	265 827	265 827		
Total	10 478 594	10 478 594		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	295 266			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURN.B & S-FACT.NON PARVENUES	410 524
FOURN.B & S-FACT.NON PARVENUES	8 808
FOURN.IMMOB-FACT/NON PARVENUES	6 209
PEL-DETTES/CONGES A PAYER	1 274 538
DETTES PROV PARTICIPATION SALARIES	12 632
PEL-CHARGES A PAYER DIVERSES	1 527 115
ORG.SX-CH/CONGES A PAYER	612 102
ORG.SX-CH.A.P.DIVERSES	610 258
ETAT-CHARGES A PAYER DIVERSES	12 088
D & CR DIVERS-CH.A.P. DIALYSE	4 221
Total	4 478 495

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES AVANCE DIAL	145 518		
CHARGES CONSTATEES AVANCE OMEG	151		
Total	145 669		

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	265 827
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	265 827

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Subventions d'exploitation

Concours publics et subventions

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Concours publics						
Subventions d'exploitation					2 055 272	2 055 272
Subventions d'équilibre						
Subventions d'investissement					30 292	30 293
						2 085 565

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Résultat financier

	31/12/2023	31/12/2022
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	83 573	
Autres intérêts et produits assimilés	265 688	83 368
Reprises sur provisions et transferts de charge		66 939
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	349 261	150 307
Dotations financières aux amortissements et provisions	26 580	
Intérêts et charges assimilées	11 543	11 127
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	38 123	11 127
Résultat financier	311 138	139 180

Charges et produits financiers concernant les entités liées :

Produits financiers : 228 223 euros avec les entités liées

Charges financières : 5 287 euros avec les entités liées

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	17 879	
Subventions accordées	420	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 018
Subventions d'investissement virées au résultat		30 293
TOTAL	18 299	31 311

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 291 personnes dont 2 apprentis.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps Plein)
Cadres	17	18	35	35
Employés	64	192	256	256
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat de Qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat initiative Emploi				
Total	81	210	291	291

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux dirigeants

Rémunération des dirigeants :

La rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants (loi n°2006-586 du 23 mai 2006, art 20) s'élève à 708 450 euros.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en EURO
Effets escomptés non échus	
<i>CREDIT AGRICOLE SCI LE LONGOSE - Montant initial de la caution : 3 007 500 euros</i>	1 417 912
<i>CA n°628 SCI ROSE DES SABLES - Montant initial de la caution : 2 500 000 euros</i>	1 284 753
<i>CA n°594 SCI ROSE DES SABLES - Montant initial de la caution : 4 500 000 euros</i>	513 583
<i>CREDIT AGRICOLE SCI LE LONGOSE - Montant initial de la caution : 1 259 203 euros</i>	726 660
<i>BRED AURAR - Nantissement des parts en garantie de l'emprunt BRED</i>	532 000
<i>CREDIT AGRICOLE SCI LE LONGOSE - Montant initial de la caution : 2 600 000 euros</i>	2 026 713
Avals et cautions	6 501 621
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	99 688
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	6 601 309

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Garanties données :

Des parts de la BRED ont été acquises courant 2019 pour un montant de 532 K€. Ces parts, inscrites en immobilisations financières, sont nanties en garantie de l'emprunt BRED contracté pour l'acquisition de matériel et pour un montant initial de 1 065 K€.

Convention :

L'AURAR a signé avec l'Université de Lille en Novembre 2019 une convention engageant l'AURAR à contribuer aux frais de diagnostic génétique menés par l'UMR 8199 et à verser à l'Université de Lille une somme globale et forfaitaire de 130 K€. L'AURAR prendra directement en charge les frais de missions du responsable scientifique de l'ETUDE et des autres personnels rattachés à l'UMR 8199 impliqués dans l'ETUDE dans une enveloppe maximum de 30 K€. Les frais de recherche de 130 K€ et les frais de mission seront refinancés par le fonds de dotation PHILANCIA.

En 2020, aucune dépense n'a été engagée dans le cadre de cette convention. Le fonds de dotation PHILANCIA a versé la somme de 130 K€ à l'AURAR en 2020, qui elle même doit la reverser à l'Université de Lille. En 2020, un premier montant de 52 K€ a été versé. La dette vis-à-vis de l'Université de Lille au 31/12/2020 s'élève à 78 K€.

En 2021, aucune dépense n'a été engagée dans le cadre de cette convention. Les frais de missions devant être refinancés par le fonds de dotation PHILANCIA apparaissent en créance pour 11 K€ dans le compte

Autres informations

46765. un deuxième montant de 52 K€ a été versé. La dette vis-à-vis de l'Université de Lille au 31/12/2021 s'élève à 26 K€.

En 2022, aucun mouvement n'a été observé. Les positions de comptes sont restées identiques à l'exercice précédent.

En 2023, un montant a été versé pour 26 K€. La dette est soldée au 31/12/2023.

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en EURO
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
<i>Clause de retour à meilleure fortune</i>	378 000
Autres engagements reçus	378 000
Legs nets à réaliser	
Total	378 000

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

L'AURAR a abandonné au 31/12/2017 une partie de la créance qu'elle détenait sur sa filiale ADENIUM INVESTMENT pour 378 000 euros. Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune.

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			549 595		549 595
Cumul exercices antérieurs			357 236		357 236
Dotations de l'exercice			109 918		109 918
Amortissements			467 154		467 154
Cumul exercices antérieurs			406 149		406 149
Exercice			124 969		124 969
Redevances payées			531 118		531 118
A un an au plus			93 726		93 726
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer			93 726		93 726
A un an au plus			5 962		5 962
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle			5 962		5 962
Montant pris en charge dans l'exercice			124 969		124 969

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées :
2 365 836 EURO

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 2 365 837 EURO
L'engagement retraite figure dans le tableau des provisions.

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes